

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE D'EU

DECISION

N°2024/092/DEC/8.9

Le Maire de la Ville d'Eu,

- Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil municipal en date du 15 juillet 2020 portant délégation d'attributions du Conseil municipal à Monsieur le Maire,
- Considérant la nécessité de passer un contrat de cession avec la compagnie La Vie Grande – Chez Lola Servies – 108, Bvd François 1er – 76 600 Le Havre – pour 1 représentation du spectacle « *Ceci est mon corps* », prévue le jeudi 4 avril 2024 à 21H15 au Théâtre du Château.

DECIDE :

Article 1^{er} – Un contrat de cession est signé avec la compagnie La Vie Grande – Chez Lola Servies – 108, Bvd François 1er – 76 600 Le Havre – pour 1 représentation du spectacle « *Ceci est mon corps* », prévue le jeudi 4 avril 2024 à 21H15 au Théâtre du Château.

Article 2 – Le montant de la cession s'élève à **2 900 € HT** (TVA à 5,5%).
Le Théâtre prendra en charge également:

- Les frais de transport à hauteur de **910 € HT**.
- L'hébergement pour 5 personnes (3 aux appartements de la ville et 2 en gîte) sur la période d'accueil.
- Les frais de repas pour 5 personnes dont 2 défraiements de 20,20 € et le reste pris en charge directement sur la période d'accueil.
- Les droits des auteurs SACEM/SACD

Le paiement sera effectué par mandat administratif sous un délai de 30 jours à réception de la facture.

Article 3 – Madame la Directrice Générale des Services et Monsieur le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Eu, le 28 mars deux-mille-vingt-quatre.

 Michel BARBIER
Le Maire de la Ville d'EU,

CLAUDINE DES FARS
PREMIERE ADJONTE



Mairie d'Eu
Tél : 02.35.86.44.00
Mail : news@ville-eu.fr

